

ADDENDUM 1

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

(résultant de la ScC-SC8)

**PLAN D'ACTION MULTI-ESPÈCES POUR LES
POISSONS-CHATS MIGRATEURS AMAZONIENS**

UNEP/CMS/COP15/Doc.25.6.5

RECOMMANDATIONS POUR LA COP15

Le Conseil scientifique recommande d'adopter le projet de résolution, le projet de plan d'action multi-espèces et les projets de décisions.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT

Le Comité de session a félicité le Brésil pour l'élaboration d'un excellent Plan d'action multi-espèces et a souligné l'importance du travail accompli pour sa mise au point.

Un membre a fait remarquer que le délai prévu dans la décision 15.AA a) pour « mettre en œuvre les actions prévues dans le Plan d'action multi-espèces, en accordant une priorité particulière à celles identifiées comme « court terme », dans un délai de trois ans » pourrait être trop court pour permettre une mise en œuvre significative.